

TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANTS OU PRESTATAIRES INDIVIDUELS

Titre : Etude du suivi de la température lors du transport des vaccins et de la cartographie des chambres froides	Durée de la consultation : Six (6) mois (130.5 jours ouvrables)
Type de Contrat : <input checked="" type="checkbox"/> Consultant <input type="checkbox"/> Contractant individuel à plein temps <input type="checkbox"/> Contractant individuel à temps partiel <input type="checkbox"/> Sélection directe	Catégorie : <input type="checkbox"/> Nationale <input checked="" type="checkbox"/> Internationale
Affectation : <input type="checkbox"/> Domicile <input checked="" type="checkbox"/> Bureau	Section : SANTE-NUTRITION/Immunisation

1. CONTEXTE (*Brève description*)

La maîtrise de la chaîne de froid est une exigence pour la gestion efficace des vaccins. Cette maîtrise dépend de la qualité de conservation des vaccins à tous les niveaux et de l'organisation du système de santé. L'introduction de nouveaux vaccins avec des adjuvants ajoutés augmente la problématique dans la gestion de la chaîne de froid, notamment la variation de température lors du transport pour la distribution dans les structures opérationnelles. Les outils disponibles ne permettent pas d'assurer un monitoring optimal de la température lors du transport des vaccins et pendant les séances de vaccination.

En général le Programme Elargi de Vaccination (PEV) est confronté à multiples défis entre autres le suivi de la température lors de la conservation, le transport et la distribution des vaccins, la mise à jour régulière d'une cartographie des chambres froides et des ressources humaines qualifiées.

En plus des difficultés citées plus haut, des moyens de distribution non adaptés sont souvent utilisés. En effet les vaccins sont transportés dans les caisses isothermes sans indicateurs de gel en utilisant des camions utilitaires du niveau central vers les dépôts départementaux, et des véhicules pick up des dépôts départementaux vers les institutions sanitaires. En Haïti, il existe cinq chambres froides au niveau central dont deux ne sont pas encore cartographiées, au niveau intermédiaire il existe trois autres non cartographiées aussi à savoir celle du département de l'Ouest et les deux nouvelles qui seront bientôt installées dans les départements du Nord et du Sud.

Tenant compte de ce qui précède, une étude de température lors du transport des vaccins et une étude de cartographie des chambres froides s'avère nécessaire.

Considérant ces difficultés et dans le cadre de la mise en œuvre du TCA-2021 GAVI, le programme de l'immunisation de l'UNICEF recrute un consultant international pour appuyer l'UCNPV dans la réalisation de ces études.

2. BUT DE LA CONSULTANCE

Cette consultance a pour but d'apporter un appui technique nécessaire au MSPP à travers l'UCNPV pour réaliser une étude de suivi de température lors du transport des vaccins du niveau central vers les institutions sanitaires et la cartographie des chambres froides

3. OBJECTIFS CIBLES

Le consultant fournira une assistance technique et son expertise au MSPP à travers l'UCNPV en matière :

- Adaptation du protocole standard de l'OMS à cette étude au contexte de Haïti
- Planification de la mise en œuvre de l'étude de suivi de température et la cartographie
- Formation des membres de l'équipe sur l'outils de cartographie et la mise en œuvre du protocole de l'étude de suivi de température lors du transport des vaccins
- Coordination de la mise en œuvre de l'étude de suivi de température des vaccins lors du transport
- Coordination de la cartographie des chambres froides
- Elaboration du rapport final de l'étude (suivi de température des vaccins lors du transport et cartographie des chambres froides).

4. Protection des Enfants

Ce rôle implique-t'il un contact direct avec les enfants ?

OUI NON. Si OUI, veuillez cocher tout ce qui est applicable :

Rôle de contact direct OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / mois de contact interpersonnel direct avec des enfants ou de travail dans leur proximité physique immédiate, avec une supervision limitée par un membre du personnel plus expérimenté :

Rôle dans la saisie de données sur les enfants OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / de mois de gestion ou de transmission d'informations personnelles à caractère d'identification d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos) :

Pour plus d'informations, veuillez consulter les FAQs et les mises à jour disponible sur le "[SharePoint:Child Safeguarding](#)" et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#) .

5. TACHES ASSIGNEES

(Les dates de remise des livrables/produits et les détails sur la façon dont le travail doit être soumis (par exemple la soumission sous forme électronique, copie papier, les logiciels qui devront être utilisés, etc) ainsi que **les indicateurs de performance pour évaluer les résultats** (par exemple la valeur des services rendus par rapport à leurs coûts, etc.).

Sous la supervision directe du spécialiste immunisation de l'UNICEF, le/la consultant(e) international(e) travaillera en étroite collaboration avec la Coordination de l'UCNPV/MSPP et le sous-comité chaîne du froid et logistique. Il fournira un appui technique dans les tâches suivantes :

Activités Clés	Méthodologie Attendue	Outils/Données à fournir	Produits Finaux/Livrables	Délais prévus
1. Adapter le protocole standard de l'OMS à cette étude dans le contexte de Haïti	Réunions techniques	•Compte rendu de réunions	•Protocole finalisé	Semaine 1, 2
2. Elaborer le calendrier et le budget de mise en œuvre de l'étude	Réunions techniques	•Compte rendu de réunions	•Calendrier finalisé •Budget finalisé	Semaine 1, 2
3. En collaboration avec le sous-comité logistique, sélectionner a. Les itinéraires des points de distribution et sites de stockage à inclure dans l'étude, b. Type de vaccins sensible au gel c. Type d'enregistreur de suivi de température à utiliser pour l'étude	•Réunions techniques •Atelier de formation	•Compte rendu de réunion •Rapport de formation	•Echantillonnage de l'étude disponible •Liste des vaccins sélectionnés •Enregistreur sélectionné	Mois 1, 2
4. Elaborer et proposer les fiches de suivi et la liste du matériel à utiliser pour le transport	Réunions techniques	Compte rendu de réunions	•Fiches de suivi •Liste de matériel	Mois 1, 2
5. Former les membres de l'équipe sur l'outil de cartographie et pour la mise en œuvre du protocole adapté	Atelier de formation	Rapport de formation	•Rapport de formation incluant de nombre de personnes formées	Semaine 2, 3, 4
6. Coordonner avec l'équipe le suivi de l'expédition et du retour des colis de vaccins contenant des dispositifs d'enregistrement de température	Missions	Rapports de missions	•Fiches de suivies remplies	Mois 2, 3, 4, 5
7. Coordonner avec l'équipe la mise en œuvre de la cartographie des chambres froides	•Missions •Séances de travail	•Rapports de missions •PV de réunions	•Rapport préliminaire de l'étude de cartographie	Mois 4, 5, 6
8. Coordonner avec l'équipe la collecte et l'analyse des données ainsi que la production du rapport de l'étude (suivi de température des vaccins lors du transport et cartographie des chambres froides).	•Réunions techniques •Atelier de débriefing et de validation	•PV de réunions •Rapport d'atelier	•Rapport de l'étude de cartographie •Rapport de l'étude de suivi de température	Mois 4, 5, 6

6. QUALIFICATIONS NECESSAIRES (Y COMPRIS CONNAISSANCES SPECIALISEES)

- Diplôme universitaire avancé (Maîtrise minimum) en Pharmacie, Santé Publique, Epidémiologie, Logistique de santé, Logistique des vaccins et de la chaîne de froid ou tout autre domaine pertinent
- Un diplôme universitaire additionnel en gestion de la logistique de la santé, chaîne d'approvisionnement, logistique vaccinale ou tout autre domaine liés à la santé
- Avoir une bonne connaissance sur l'évaluation des capacités de stockage et de la Gestion Efficace des Vaccins (GEV) ;
- Certificat sur la Logistique Humanitaire est un atout
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Aptitude à travailler en étroite collaboration avec des instances gouvernementales.
- Capacité de travail en équipe mais aussi de façon autonome avec un minimum de supervision
- Maîtrise du logiciel Microsoft Office (Word, Excel, Power point)
- Parfaite maîtrise du français (oral et écrit) ; maîtrise de l'Anglais (oral et écrit) requise.

7. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Expérience minimale de 5 ans dans la coordination, la conduite des évaluations et la gestion des équipements de la chaîne de froid et des vaccins
- Expérience dans l'organisation et la facilitation des formations de même que faire des présentations
- Expérience dans l'analyse des données et dans l'élaboration des rapports
- Expérience dans la supervision et la coordination des équipes
- Expérience de gestion du programme élargi de vaccination
- Expérience d'avoir réalisé ce genre d'études au niveau international

8. CONDITIONS DE TRAVAIL *(incluant les facilités à fournir par le bureau i.e. ordinateur, espace de travail, autres équipements, si applicable)*

- Le consultant sera basé dans les bureaux de l'UNICEF
- Sur le plan administratif, le consultant dépendra du bureau UNICEF/Haiti et travaillera étroitement avec l'équipe de l'UCNPV/MSPP.
- Le consultant utilisera son propre matériel de travail (Laptop, téléphone, etc.). Toutefois, selon le besoin, un espace de travail sera mis à sa disposition, dans les locaux de l'UNICEF
- Le consultant sera tenu de signer un certificat de bonne santé.
- Il/elle devra se soumettre aux règlements de l'UNICEF en matière de sécurité. A ce titre, ses voyages et déplacements sur le terrain seront conditionnés par l'obtention préalable d'une d'un visa de sécurité
- L'UNICEF mettra à la disposition du consultant un véhicule pour les missions et activités d'appui à l'UCNPV
- L'UNICEF applique la politique de tolérance zéro à l'égard toute conduite jugée incompatible avec son mandat et avec les normes de conduite des fonctionnaires des Nations Unies, notamment l'abus ou l'exploitation sexuelle, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination. L'UNICEF adhère aussi strictement au principe de la protection de l'enfance. Tout candidat considéré pour un recrutement fera l'objet d'une vérification rigoureuse des références et des antécédents et devra adhérer à ces normes et principes.
- Les honoraires du/de la consultant (e) seront payés mensuellement sur présentation d'une facture certifiée par le superviseur et d'un rapport mensuel incluant les livrables de la période. Le paiement final est sujet à une évaluation de performance satisfaisante.

9. TITRE DU SUPERVISEUR DIRECT

Le consultant sera sous la supervision directe du Spécialiste Immunisation/P4

10. TERMES DU CONTRAT/COUTS ESTIMATIFS

Le/la consultant (e) est tenu(e) de soumettre dans le cadre de son application :

- Une proposition financière **tout-inclus** (Honoraires et frais connexes, i.e. DSA, « Terminal Expenses », frais de communication et internet) sur la base des TDRs
- Un CV et formulaire P11 (en annexe) à jour

- Une copie scannée du diplôme
- Les coordonnées (nom, téléphone et email) des trois derniers superviseurs pour la vérification des références, y compris le superviseur actuel si possible
- Une attestation d'assurance médicale valide, incluant une clause formelle d'évacuation médicale (y compris en cas d'infection au Covid-19).

11. VOYAGE RENTRANT DANS LE CADRE DU CONTRAT *(si nécessaire)*

Les missions de terrain seront nécessaires dans le cadre de cette consultation à raison dix (10) jours par mois en moyenne. Le consultant devra inclure les couts y afférents dans sa proposition financière.

Les frais de mission seront remboursés sur la base des missions effectivement réalisées et sur présentation d'une facture (F-10) certifiée par le superviseur.

Approbation du Représentant Adjoint ou du Représentant Adjoint Operations : _____

Date : 4Nov 2021

Approbation du Représentant *(s'il s'agit de sélection directe ou si la consultance n'est pas incluse dans le plan annuel)*

Date :

i

ⁱ Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérées comme des « fonctionnaires » au sens du Statut et Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux prestations qui y sont prévues (telles que les congés et l'assurance médicale) . Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services de Consultants et de Contractants Individuels. Ils/elles sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de toutes taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres en vigueur.